

PRÉVENTION ROUTIÈRE POUR LES PLUS JEUNES

La Ville de Mantes-la-Jolie réalise des actions de prévention routière à destination des plus jeunes avec l'opération « **Savoir rouler à vélo** » destinée aux enfants de 6 à 11 ans.

Il ne s'agit pas seulement de **conduire un deux roues** mais surtout de le faire **en toute sécurité**, en portant un **casque**, en respectant le **code de la route** et **les autres usagers**.

L'opération « **Savoir rouler à vélo** » contribue donc à prévenir et protéger les jeunes usagers de la route, qu'ils soient cyclistes ou piétons. Elle veille ainsi à réduire les dangers et les accidents sur le territoire en sensibilisant la population.

Un accompagnement éducatif prépare les enfants à utiliser leur vélo pour aller au collège en devenant des cyclistes responsables.

Pour cette action, qui s'inscrit dans le cadre du Label national « **Cité Éducative** », la Ville prend à sa charge le montant des stages.

Des sessions sont organisées à chaque vacances scolaires.